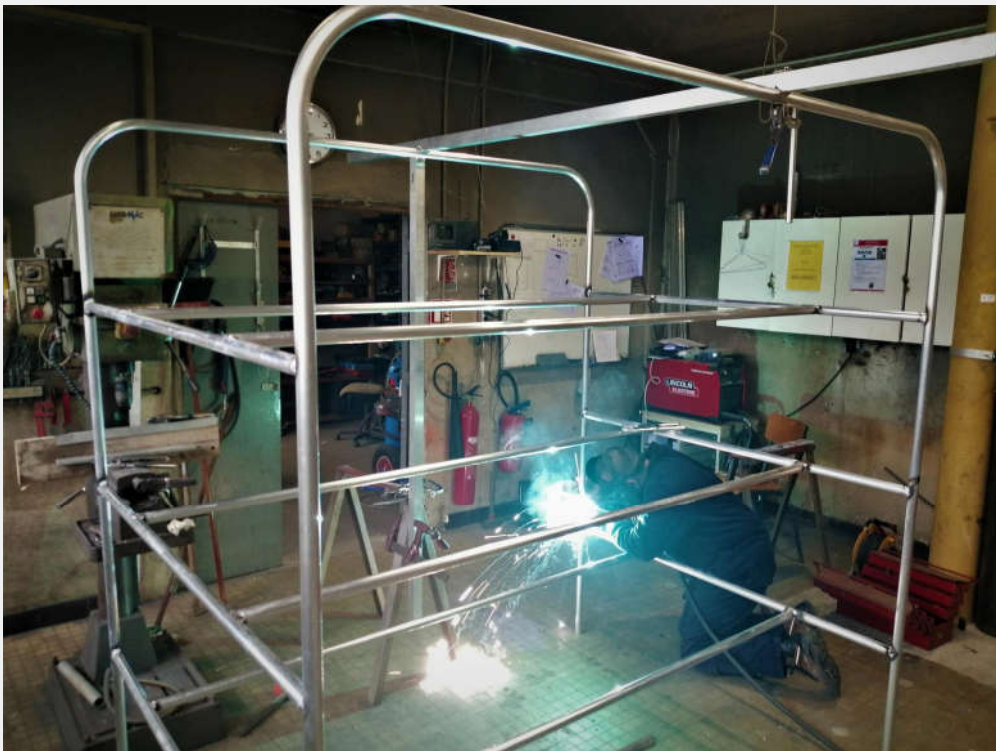




La Newsletter du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille
| Octobre 2020 |

NOS ACTUALITÉS



Construction de racks à annexes par la régie de travaux

TRAVAUX

RÉGIE

DE

TRAVAUX

> Construction racks à annexes pour le port de LESCONIL

La régie de travaux construit 4 modules de 12 emplacements d'annexes qui seront mis en place courant octobre.

Il faut une douzaine d'heures à un chaudronnier pour réaliser un module : cintrer les tubes d'aluminium et les souder.

> **Un nouveau treuil au service des plaisanciers à LESCONIL**

La régie de travaux et la responsable QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) ont collaboré pour mettre à disposition des plaisanciers un treuil radiocommandé. Il permettra de déplacer les annexes entre le plan d'eau et le terre-plein.

Quelques 150 utilisateurs devraient en faire bon usage.

Main d'oeuvre nécessaire pour ce chantier : 128 heures temps/homme, dont 84 heures de chaudronnerie (pour faire la structure supportant le treuil), 40 heures de maçonnerie (pour sceller l'ensemble) et 4 heures de pose.

[En savoir +](#)

> **Pontons et chaînes de mouillage à SAINT-GUÉNOLÉ**

- changement de l'ensemble du linéaire des 2 pontons (54 m), et des chaînes (150 m en diamètre 30 mm).

- seconde phase de remplacement des chaînes de mouillage des bateaux et des corps-morts défectueux.

L'association des Usagers du port de plaisance de Saint-Guérolé - Penmarc'h sera concertée sur les aspects techniques et le planning d'intervention (opération programmée cet hiver).

CHANTIER

> **Cale Raie au ROSMEUR**

Après une interruption pendant l'été, les travaux ont repris en septembre et se poursuivent jusqu'à fin octobre.

Compte tenu de la géométrie de la cale Raie, la partie basse n'est accessible que par de gros coefficients de marée. L'organisation du chantier a été adaptée pour terminer les travaux en cours sur la cale Raie, en profitant pleinement des grandes marées, y compris la nuit, afin d'optimiser le temps de travail sur cet ouvrage.

Depuis début septembre, l'entreprise MARC S.A. intervient donc sur la cale Raie en marée de nuit lors des gros coefficients.

Ces opérations de nuit consistent à la repose du dallage en maçonnerie de la cale Raie. La nuit, l'entreprise n'utilisera pas de gros engins de chantier, et les interventions seront limitées au maximum à un créneau horaire de 5 heures autour de la marée basse. Les travaux les plus bruyants ou nécessitant la circulation des engins se feront en journée.

> **Pose d'enrobés à Saint-Guérolé et Loctudy**

Les chantiers se dérouleront :

- du 16 au 21 octobre à Saint-Guérolé.

- du 26 octobre au 3 novembre à Loctudy.



La cale Raie, Douarnenez/Rosmeur

PÊCHE



Concarneau

> Production et vente

Les quantités par navires sont relativement réduites, aggravées par la météo qui est venue perturber davantage la situation.

Les cours accusent une baisse des prix que ce soit pour la pêche hauturière ou côtière. La pêche côtière tire mieux son épingle du jeu en diversifiant sa production.

Le mareyage reste frileux sur les achats (avec la crainte de la fermeture des restaurants de nouveau malgré le protocole sanitaire renforcé qui permet la poursuite de la restauration).

> Mareyage

Ulysse marée (qui a racheté Les Brisants de Loctudy) a démarré des activités de transformation de produits de la mer en juin au Guilvinec dans un espace réaménagé de plus de 700 m² sous criée. Les travaux ont été réalisés par la CCIMBO délégataire et financés à hauteur de 90% par le Syndicat mixte. Ulysse marée a investi 300 k€ dans ses outils de production. Le groupe pratique une activité de mareyage traditionnel et va développer une commercialisation au moyen d'emballages innovants.

Le groupe Le Graët va renforcer sa présence sur le port du Guilvinec avec un projet d'installation sous criée sur 800 m². La CCIMBO entame des travaux de mise aux normes et de réaménagement afin de permettre le démarrage de leurs activités en mars 2021 : 700 k€ de travaux financés à hauteur de 90% par le Syndicat mixte. L'entreprise elle investira près de 500 k€ sur le matériel de production.

PLAISANCE



Convoyage du bateau-pousseur - 17 sept 2020

> ÉVÈNEMENT : mise à l'eau d'un bateau-pousseur du chantier Gléhen dans le port du Guilvinec-Léchiagat.

L'opération a été réalisée à pleine mer pour un passage sous le pont et un convoyage à quai au port de pêche.

Tout cela a été possible grâce au concours de la capitainerie, du bureau du port et de la régie de travaux pour déplacer des lignes de mouillage et remorquer le bateau-pousseur. Après une descente sur le slipway, il a été remorqué par 2 embarcations sous les bravos de la foule.

> CHIFFRES DE LA PLAISANCE : POINT D'ÉTAPE

Sur les 2 mois d'été :

+ 9 % pour l'escale

+ 8 % pour les nuitées (avec une forte hausse des escales et nuitées en août)

Escale de courte durée (< ou = 7 jours) sur les 9 premiers mois de l'année :

- 6 % du nombre d'escales

- 11 % en nombre de nuitées sur la même période 2019

ÉVÈNEMENT

Vendredi 25 septembre au Conseil départemental du Finistère, l'ensemble des délégués du Syndicat mixte et des membres du Conseil d'exploitation de la Plaisance étaient conviés à une présentation du Syndicat mixte suivie d'un séminaire Pêche-Plaisance.



Séminaire Pêche-Plaisance en présence de la présidente du Conseil départemental du Finistère, du président de la Région Bretagne, des présidents des intercommunalités et du président de la CCIMBO-Quimper.

Retrouvez-nous sur :



www.peche-plaisance-cornouaille.fr

MEMBRES



COORDONNÉES

Pêche & Plaisance de Cornouaille
5 quai Henry-Maurice Bénard,
29120 Pont-l'Abbé

☎ 02 98 82 84 00

➤ syndicatmixte@peche-plaisance-cornouaille.fr



Pour vous désabonner, [cliquez ici](#)
Propulsé par [Logiciel Newsletter](#).
Si vous ne parvenez pas à visualiser correctement ce mail, [cliquez ici](#)